

# *Le Brussels Badminton Club*

## *vous invite*

### *à leur premier tournoi D-C2-C1*

#### *le samedi 27 mars 2010*

#### Salles

Brussels Badminton Club  
Rue des Lapin, 32  
1070 Bruxelles  
Tél : 02/523 69 39

#### Juge arbitre

Monsieur J. Dullier

#### Responsable antidopage

Serge Vrolijk

#### Comité organisateur

Gaëtan Vanderscheuren  
Didier Van Daele  
Serge Vrolijk  
Philippe Lallemand

#### Inscription

Exclusivement via les fiches d'inscription sur le site : [www.brusselsbadminton.be](http://www.brusselsbadminton.be)

Clôture des inscriptions :

**Le 10 mars 2010 à Minuit** ou anticipativement en fonction du nombre d'inscrit

#### Personne de contact

Didier Van Daele 0496/504 537  
didier.vandaele@coditel.net

#### Horaire

Le samedi 27 mars à 9h00

#### Droits d'inscription

1 discipline : 6 €, 2 disciplines : 11 € et  
3 disciplines : 15 €



#### Tirage au sort

Le 17 mars 2010 à 20h00  
32, Rue des Lapins à 1070 BXL

#### Prix

Lot au vainqueur et finaliste

#### Limitation des inscriptions

- Inscription limitées à 3 disciplines mais pas 2 dans la même catégorie
- Dans le cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, la discipline concernée sera annulée ou couplée à une autre série supérieure.
- Le comité organisateur se réserve le droit de clôturer anticipativement les inscriptions.

#### Volant (disponible sur place)

Yonex Mavis 300 jaune pour D et C2  
Yonex aerosensa 20 pour C1

#### A disposition

#### Restauration :

Cafétéria avec petite restauration à votre disposition

#### Stand Décathlon

#### Règlements du tournoi

- Le tournoi se déroulera suivant le règlement de la F.B.B
- Le tournoi est autorisé par la LFBB.
- Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes décisions nécessaires à la bonne marche du Tournoi tout en respectant les règles de la F.B.B.
- Les joueurs inscrits doivent être présent dans la salle 30 min avant le début de chaque match.
- Une tenue réglementaire est exigée conformément à l'article 518.
- Aucun joueur ne peut quitter la salle sans autorisation du juge-arbitre et du comité organisateur
- les joueurs inscrits doivent être en ordre d'affiliation.
- Les joueurs souhaitant se faire coacher sont tenus, au début de la partie, de désigner à leur(s) adversaire(s) Ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre, le nom de la personne qui leur servira de coach.
- Le fait de s'inscrire entraîne l'obligation de s'acquitter du montant de l'inscription. (sauf certificat médical).
- Les joueurs qui prennent des médicaments doivent avoir envoyé avant le tournoi une autorisation thérapeutique (AUT), disponible sur le site LFBB au responsable de la commission médicale de la LFBB.
- Les organisateurs se réservent le droit de clôturer anticipativement les inscriptions si leur nombre devenait susceptible d'entraver le bon déroulement du tournoi. Dans ce cas, les inscriptions seront prises en Considération dans l'ordre chronologique de leur arrivée.
- Seules les inscriptions via la fiche d'inscription disponible sur le site [www.brusselsbadminton.be](http://www.brusselsbadminton.be) seront acceptées. Aucune inscription par téléphone, mail ou courrier ne sera acceptée.
- En double, les deux joueurs doivent être inscrits individuellement.